

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATIF

RELATIF AU PROJET DE CREATION D'UNE AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE SUR LE SITE DE LA PROMENADE DES ANGLAIS ET DES QUARTIERS SITUES AU NORD

Par arrêté métropolitain du 11 février 2021, M. le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sur le site de la Promenade des Anglais et des quartiers situés au nord possédant un patrimoine architectural lié au tourisme hivernal et au début du tourisme estival pour promouvoir la valorisation du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable, pour une durée de trente-six jours (36) consécutifs, du mardi 16 mars au mardi 20 avril 2021 inclus.

Considérant l'erreur matérielle portant sur l'adresse unique de messagerie par laquelle le public pourra formuler par courriels électroniques ses observations et propositions sur le dossier d'enquête pendant toute la durée de l'enquête, il convient de procéder à une modification de l'adresse unique de messagerie : avapnca@nicecotedazur.org au lieu de avapnca@enquetepublique.net initialement communiquée.

En cohérence avec l'arrêté métropolitain du 11 février 2021, l'adresse unique de messagerie par laquelle le public pourra formuler par courriels électroniques ses observations et propositions sur le dossier d'enquête pendant toute la durée de l'enquête, est ainsi modifiée :

Modalités selon lesquelles le public pourra formuler ses observations et propositions

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler des éventuelles observations et propositions :

- Par courriels électroniques à l'adresse unique : avapnca@nicecotedazur.org

Tous les autres articles mentionnés dans l'arrêté métropolitain du 11 février 2021 restent inchangés.